

L'État et la société civile sous le joug de la gouvernance. Sous la direction de Christian Rouillard et Nathalie Burlone. (Québec : Presses de l'Université Laval, 2011. 280 p., notes, bibl. ISBN 978-2-7637-9446-4 39,95 \$)

Gilles Bourque

Volume 35, numéro 1-2, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1013998ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1013998ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

0829-2507 (imprimé)

1918-7750 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bourque, G. (2012). Compte rendu de [*L'État et la société civile sous le joug de la gouvernance*. Sous la direction de Christian Rouillard et Nathalie Burlone. (Québec : Presses de l'Université Laval, 2011. 280 p., notes, bibl. ISBN 978-2-7637-9446-4 39,95 \$)]. *Scientia Canadensis*, 35(1-2), 190–192.
<https://doi.org/10.7202/1013998ar>

Humanities and Social Sciences / Sciences humaines et sociales

L'État et la société civile sous le joug de la gouvernance. Sous la direction de Christian Rouillard et Nathalie Burlone. (Québec : Presses de l'Université Laval, 2011. 280 p., notes, bibl. ISBN 978-2-7637-9446-4 39,95 \$).

L'ouvrage collectif dirigé par N. Burlone et C. Rouillard interroge les fondements théoriques du concept de gouvernance devenu progressivement, depuis le début des années 90, aussi bien une notion du discours politique aux niveaux national et supranational qu'un concept de la science politique. Le recueil propose une série de réflexions fort pertinentes sur « un concept polysémique dont les paramètres sont aussi nombreux qu'ambigus » (Rouillard et Burlone, p.274), concept souvent employé de façon naïve et acritique.

La lecture du recueil nous invite d'abord et avant tout à penser la gouvernance dans le cadre d'une théorie descriptive qui propose de comprendre de façon essentiellement empirique les transformations récentes de l'État et des rapports entre la sphère publique et la sphère privée. Pour Jacob et Daigneault qui s'inspirent de Vincent Lemieux, la gouvernance ou la nouvelle gouvernance serait ainsi « une forme nouvelle de gouverne de la société au sein de laquelle le rôle du gouvernement s'est transformé » et référerait aux « processus de gouverne par des réseaux de politiques publiques associant des acteurs publics et privés » (p.220). Elle marquerait en conséquence la sortie « du cadre de l'administration publique de type wébérien » (Giroux, p.22), l'obsolescence de la centralité de l'État et « l'effacement d'une forme de représentation politique communautaire ou sociétale unique » (p.15). La gouvernance résulterait de la complexification d'une société désormais organisée en réseaux et qui aurait rompu avec la séparation entre la sphère publique et la sphère privée au profit « d'un style de gouvernement coopératif d'acteurs se traduisant par une coordination et une cohérence soutenues d'une grande variété d'acteurs ayant différents intérêts et objectifs » (Gauthier et Simard, p.193). En somme, à titre de théorie descriptive, « la gouvernance représente un processus multidimensionnel et dynamique à travers lequel des acteurs de secteurs public, privé et communautaire (associatif) construisent, déconstruisent et reconstruisent la configuration de leurs interactions, incluant le partage toujours fragile et momentanée de certains objectifs communs, au moyen du choix et de la mise en oeuvre d'instruments d'action politique » (Giroux, p.29).

Cette approche descriptive peut aussi devenir essentiellement normative quand le discours politique voire même académique soutient l'idée de la

bonne gouvernance au niveau local, national ou supranational. Ainsi, pour Jacob et Daigneault, « la gouvernance est d'abord et avant tout une théorie normative qui porte des jugements de valeur sur le type de gouverne qui devrait être » (p.222). Perspective, est-il besoin de le souligner qui ne manque pas d'éveiller notre sens critique!

Plusieurs auteurs du recueil soulignent d'ailleurs les limites d'une telle approche à dominante descriptive qui débouche sur « une naturalisation de la gouvernance en réseaux » (Giroux, p.19) dont la source se trouverait « dans le fait de privilégier les approches micro-analytiques importées de la science de la gestion, de la psychologie du travail et de la scène économique [...] au détriment des approches macroscopiques propres à la tradition un peu poussiéreuse des sciences humaines » (p.20). De la même manière, pour Gagnon et Montpetit : « Les dimensions normatives et conceptuelles des différentes approches sont souvent entremêlées de façon à brouiller les enjeux que posent les transformations entre l'État et la société civile depuis maintenant près de trente ans » (p.71). Burlone et Couture soutiennent pour leur part « que le concept de gouvernance marque le passage de la politique à la gestion du social. Dit de manière plus sévère, la gouvernance peut désigner cet autisme managérial qui se donne lui-même ses propres critères d'opération, notamment l'efficacité, la productivité et la performance (p.96). Dans une telle perspective, la théorie de la gouvernance tendrait à « sous-estimer la domination et la coercition encore et toujours présentes au sein des processus desquels émerge l'ordre politique [...] en masquant les rapports de pouvoir, de domination et d'inféodation que subissent encore et toujours les acteurs de la société civile [...] » (p.264-265).

L'ouvrage contribue, à n'en pas douter, à l'analyse critique du concept de gouvernance. On eut cependant souhaité que le recueil propose un texte sur l'histoire de ce concept, retraçant les conditions et les lieux de son émergence et de l'affirmation de son hégémonie. De la même manière, la pertinence et les apories de la notion de gouvernance auraient sans doute été mieux comprises si l'on s'était consacré de façon plus systématique à la compréhension du contexte macro-sociologique qui n'est abordé que de manière allusive dans le collectif. Je pense, bien sûr, à la mondialisation néolibérale et avec elle à la transformation des rapports entre l'État et le capital (le dit marché dominé par les corporations transnationales), à l'affirmation des institutions technocratiques transnationales et à la perte de souveraineté des États-nations. La seule évocation de la transformation des relations entre l'État, le marché et la société civile ne permet pas de rendre compte de la profonde mutation des rapports de force et de domination qui ont induit le passage de la gouverne politique caractéristique de la modernité à ce qu'on appelle la

gouvernance. On peut bien sûr souligner l'émergence de la société en réseaux et peut-être même celle de la postmodernité, mais on n'en demeure pas moins au niveau de la description d'un phénomène qui reste à analyser.

GILLES BOURQUE

Université du Québec à Montréal

Critique des théories de l'évolution, de « races » et de racisme. Histoire des idées sur l'évolution. Statut controversé des peuples noirs et indigènes. Par Ousmane Bakary Bâ. (Québec: Presses de l'Université du Québec, 2011. xii + 132 p., bibl., notes. ISBN 978-2-7605-2680-8 \$29,00)

Ce petit livre de synthèse entend faire « le bilan critique de toute l'antériorité et la postérité de la théorie évolutionniste la plus marquante de l'histoire de l'humanité : celle de la sélection naturelle de Charles Darwin » (p.124). Pour cela, l'auteur, diplômé d'État en travail social et en psychopathologie et enseignant en anthropologie, suit une progression en huit étapes. Le premier chapitre fournit une définition succincte de la notion de sélection naturelle. Le deuxième résume rapidement l'histoire des idées sur l'origine des espèces avant Darwin, tandis que le suivant, plus long, évoque le contexte dans lequel le célèbre évolutionniste anglais a publié *L'Origine des espèces*. Le quatrième chapitre expose brièvement les idées centrales de l'œuvre majeure de Darwin et le suivant est consacré à la polémique suscitée par la notion de sélection naturelle. Le darwinisme social et les dérives idéologiques de l'évolutionnisme occupent le sixième chapitre, qui est aussi la partie la plus longue du livre et auquel succèdent deux brefs chapitres consacrés respectivement au marxisme et à la sociobiologie.

Ce plan décousu, qui multiplie les allers-retours entre des périodes différentes, montre que, malgré son sous-titre, l'ouvrage ne constitue pas une histoire des théories évolutionnistes. De plus, ces dernières intéressent l'auteur principalement dans leur rapport à la question des races. Quant à sa critique de la théorie de Darwin, on peut se demander pourquoi elle ne vise ni ses arguments scientifiques, ni sa démarche épistémologique, et en quoi elle se révélerait pertinente si longtemps après sa publication, en 1859, alors que la théorie de l'évolution s'est considérablement transformée depuis lors. Le livre consiste surtout en une condamnation des idéologies racistes qui, comme l'auteur le reconnaît, n'ont pas attendu Darwin, ni même la science moderne, pour se développer : « on peut situer les véritables origines du racisme dans l'Antiquité », car il « culmine surtout